

Quinze jours pour remanier le Pacte d'excellence

Le Pacte d'excellence avait suscité tous les espoirs. Mais ces derniers ont été douchés par la vague de rejets de la part de cinq syndicats.

Les auteurs de la grande réforme se sont réunis jeudi pour tenter de sortir celle-ci de l'impasse. Le texte sera donc remanié... dans les quinze jours. Avec un délai aussi court, « *il faudra que les avancées soient vraiment à la hauteur* », indique un syndicaliste. Quant à la nouvelle mouture du Pacte, le gouvernement francophone ne souhaite pas qu'elle repasse par un vote des syndicats. ■

Quinze jours pour sauver le Pacte d'excellence

ÉCOLE On va tenter de tenir compte des avis émis pendant la consultation

- Les auteurs du Pacte d'excellence vont reprendre la plume.
- Ils vont adapter le texte aux critiques émises par le terrain.
- Quand c'est possible.

On le sait : rédigé par les syndicats, les pouvoirs organisateurs (PO) et les fédérations de parents, le Pacte d'excellence a soulevé des enthousiasmes... variés au niveau

de la base. Approuvé (de façon conditionnelle) par les PO et les parents, le projet a été rejeté par les affiliés des cinq syndicats (CGSP, CSC, SEL-Setca, SIFP, Appel).

Et maintenant ? On fait quoi ? On arrête tout ? On se fiche de l'avis de la base et on fonce ?

Ni l'un, ni l'autre.

Le Groupe central s'est réuni jeudi. Il rassemble le top des syndicats, des PO et des parents. Ce sont eux, les auteurs du Pacte (le gouvernement de la Communauté française n'est que le commanditaire du projet).

« *Ce n'était qu'une reprise de contact*, rapporte Eugène Ernst (CSC). *Nous n'avons pas abordé le fond mais la méthode. On doit se revoir. J'attends de voir...* »

Au terme de leur consultation, les syndicats avaient dit souhaiter que l'exécutif PS-CDH se mouille et prenne la plume pour adapter le Pacte aux avis/inquiétudes exprimés par les enseignants.

Et ? Non. Les syndicats seront reçus par le gouvernement, comme ils le demandaient (la semaine prochaine sans doute...). Mais le pacte sera remanié par ses auteurs. C'est ce qui a été décidé

jeudi. Sans rompre les équilibres du texte, insiste-t-on, les membres du Groupe central vont devoir, si possible, affiner ce texte jugé flou et tenter de rassurer les enseignants sur, singulièrement, le chapitre de l'emploi.

Le groupe se reverra au moins deux fois (mardi et jeudi prochains).

Un délai a été fixé, aussi. Le gouvernement attend un pacte remanié dans les... quinze jours. C'est court. Aussi, le politique ne souhaite pas que les syndicats organisent une nouvelle consulta-

tion sur le texte qui sera remanié. Joan Lismont (SEL-Setca) commente : « *Si la politique met la pression sur le calendrier, s'il veut aller vite, alors ils vont vraiment devoir apporter aux enseignants les apaisements qu'ils réclament. Il faudra que les avancées soient vraiment hauteur.* »

Quelles avancées ? Pendant la rédaction du pacte, les PO ont obtenu des éléments comme l'évaluation de l'enseignant par son directeur (évaluation pouvant mener à une sanction).

Aspérités et phasage

Ce point fait partie des projets qui irritent le plus les enseignants. Si on l'évacue, ce point-là et d'autres, les PO auront le sentiment que les syndicats profitent du résultat de la consultation pour rompre les équilibres durement acquis durant les deux années de négociation (je cède sur ceci, tu cèdes sur cela...).

Si le Groupe central va devoir passer le papier de verre sur les aspérités du texte, il va devoir aussi s'entendre sur le phasage. On le sait : le Pacte, c'est une centaine de réformes mais évoquées sans timing, sans calendrier. Ce

flou explique d'ailleurs largement le veto des profs. Un calendrier est en cours d'élaboration, du côté des copilotes du Groupe central (Frédéric Delcor, le patron du ministère de la Communauté, et Laurence Weerts, conseillère au cabinet de la ministre Marie-Martine Schyns). De ce phasage, on sait encore peu. Secret de polichinelle, tout de même : le renforcement de l'encadrement en maternelle sera amorcé dès la rentrée 2017. Même chose pour l'aide aux directeurs du fondamental. La réforme du tronc commun (que l'on veut pluridis-

ciplinaire) devrait entrer en vigueur en 2020 mais on ignore selon quel rythme. Les syndicats souhaitent une entrée en vigueur progressive, année scolaire par année scolaire, tandis que d'autres préféreraient une entrée en vigueur plus rapide, par blocs de plusieurs années.

Le nerf de la guerre : l'argent.

Il sera rare au début (21 millions ont été prévus en 2017 pour financer le Pacte). Mais les montants enfleront au fil du temps, jusqu'à monter, en 2020, à 180 millions. ■

PIERRE BOUILLON